



**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BEZIERS**

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit et le dix sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, Adjoint(s).
Mme DE SAINT PIERRE, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. FOURNIER, M. ABID, Mme CHABBERT, Mme OUMALEK, Mme PELAEZ, Mme RUL, M. CHOUKRI-TOURI, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Mme BOISJOT, M. RESPLANDY, M. COUQUET, Mme ROQUE, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme DESCHAMPS, M. HERAIL, Mme DORIER, M. GARCIA, Madame BRUN, Madame ANDRIEU, Mme DAUGAS, Mme DARTIGUELONGUE, M. BOZKURT, Mme VALAIZE, Mme VANDROY, Madame RAYSSEGUIE, Mme JULLIAN

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Alexandra FUCHS

- APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 26 novembre 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

1 - Exercice 2019 - Adoption du budget primitif : Budget principal

Propositions budgétaires 2019 concernant le BP

Votants : 49
Pour : 37
Contre : 10
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à la majorité

2 - Exercice 2019 - Adoption du budget primitif : Budget annexe Béziers Congrès

Les propositions budgétaires concernant ce budget annexe

Votants : 49
Pour : 37
Contre : 10
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à la majorité

3 - Budget primitif 2019 - travaux en régie du budget principal

Travaux en régie du budget principal

Votants : 49
Pour : 43
Contre : 6
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

4 - Catalogue des Tarifs 2019

Votants : 49
Pour : 42
Contre : 7
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

5 - Autorisation de programme et crédits de paiement - Nouveau programme de Renouveau Urbain du quartier de la Devèze

La ville de Béziers va signer prochainement avec l'ANRU et les partenaires associés, une nouvelle convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de la Devèze.

Le Conseil adopte à l'unanimité

6 - Garantie d'emprunt accordée à l'O.P.H. Béziers Méditerranée Habitat - Renouveau de la garantie dans le cadre d'une renégociation de dette.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

7 - Convention de mise à disposition du service parc auto de la Ville de Béziers au profit du Centre Communal d'Action Sociale

Convention de mise à disposition du service parc auto de la Ville de Béziers au profit du Centre Communal d'Action sociale

Le Conseil adopte à l'unanimité

8 - Convention de mise à disposition du service parc auto de la Ville de Béziers au profit de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Convention de mise à disposition du service parc auto de la Ville de Béziers au profit de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

9 - Ajout de tarif Budget annexe Salon de la Femme

Salon de la Femme - Ajout tarifs

Le Conseil adopte à l'unanimité

10 - Ajout de tarif Budget annexe Salon des Seniors

Salon des Seniors - Ajout tarifs

Le Conseil adopte à l'unanimité

CULTURE

11 - Organisation du Concours International de Chant Lyrique - Convention Ville de Béziers / Les Amis du Bel Canto.

Le Concours de Chant Lyrique, devenu cette année un concours international, organisé par la Ville de Béziers, en partenariat avec l'Association « Les Amis du Bel Canto », aura lieu les 13 et 14 avril 2019. Une convention est établie entre la Ville et l'association pour préciser les conditions de mise en œuvre.

Le Conseil adopte à l'unanimité

12 - Résidence de création artistique au Théâtre des Franciscains: Convention Ville de Béziers/Compagnie Rhapsodies Nomades - Avenant N°1

La Compagnie Rhapsodies Nomades, programmée en novembre 2018 en résidence sur le site des Franciscains, n'a pu présenter sa sortie de résidence, en raison d'une hospitalisation d'une des 2 comédiennes. En conséquence, une autre sortie de résidence est prévue le mardi 16 avril 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Convention Commune de Béziers / Association « La Bande à Béziers ».

La Commune souhaite continuer, durant l'année 2019, à accueillir la Bande à Béziers, essentiellement pour des répétitions, dans la salle Zinga Zanga. En contrepartie, l'association effectuera des prestations de musique et de danse de rues, bénévolement, lors de différentes manifestations.

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Mises à disposition gratuites des ateliers d'artistes de la Villa Antonine et du Moulin de Bagnols.

Afin de soutenir la création artistique, La Commune de Béziers met gratuitement à disposition d'artistes des ateliers de travail à la Villa Antonine et au Moulin de Bagnols. Des conventions de mise à disposition seront établies avec l'association Les Ecluses de l'Art, Chantal Lasbats et Stéphanie Laurent.

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Action de soutien au Ciné-club - Convention Ville de Béziers / Association Ciné Club Biterrois / SARL Multicinés Pyrénées.

La Ville de Béziers souhaite maintenir le soutien qu'elle apporte depuis plusieurs années au Ciné-Club Biterrois en attribuant deux subventions, une de fonctionnement et une pour participer aux frais de location de salles de cinéma à Monciné.

Le Conseil adopte à l'unanimité

16 - Organisation des Allées du Bouquin - Convention Ville de Béziers / association La Foire aux Bouquins.

La Commune de Béziers souhaite renouveler la manifestation « Les Allées du Bouquin » sur les Allées Paul Riquet, un samedi par mois (excepté en août et en décembre), en partenariat avec l'Association « La Foire aux Bouquins ».

Le Conseil adopte à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

17 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau à Béziers - année 2017

La Communauté d'Agglomération Béziers – Méditerranée, dans le cadre de ses compétences, remet annuellement des rapports sur la qualité et le prix de l'eau potable et de l'assainissement des communes qu'elle regroupe, après examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Ces rapports sont présentés aux différents conseils municipaux de l'agglomération, afin qu'ils prennent connaissance des éléments relatifs à la gestion de l'eau sur leur commune.

Le Conseil prend acte

18 - Avis sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Suite à la parution de la loi NOTRe, la Région Occitanie s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) qui a pour objectif de définir et coordonner les actions à entreprendre en matière de "déchets" sur le territoire régional pour les 12 ans à venir. L'objet du présent exposé consiste à donner un avis sur ce projet de Plan dans le cadre de la consultation administrative.

Le Conseil adopte à l'unanimité

PERSONNEL

19 - Tableau des emplois - Création d'un poste de garde champêtre

Poste garde champêtre

Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - Tableau des emplois - Autorisation de recrutement d'un contractuel

Recrutement contractuel

Votants : 49
Pour : 48
Contre : 1
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

SCOLAIRE

21 - Mise à disposition des locaux de Saint-Jean d'Aureilhan en faveur des associations Autrement Classe et Mimi Jolie.

Mise à disposition de locaux pour des associations

Le Conseil adopte à l'unanimité

SOCIAL

22 - Convention Ville - CAF relative au financement de nouvelles places de crèches

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers l'association CEMEA

L'activité principale de l'Association CEMEA, sur le secteur de Béziers, est centrée sur de la formation de bénévoles et de professionnels dans le secteur de l'accompagnement social, de l'éducation, de l'animation et de la culture.

Le partenariat proposé avec cette association permettra des informations collectives sur la formation BAFA au sein des maisons de quartier et renforcera l'information en direction des jeunes sur les métiers de l'animation.

Le Conseil adopte à l'unanimité

24 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'Association "COMIDER"

L'association COMIDER a pour but d'apporter bénévolement aide, assistance à toute personne physique ou morale, publique ou privée, de la région Languedoc-Roussillon, ayant une activité sociale, économique, culturelle, d'enseignement ou de formation.
L'association organise des missions de conseil, de sensibilisation, d'aide, d'assistance, d'accompagnement lors de permanences dans les Maisons de Quartier.

Le Conseil adopte à l'unanimité

25 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'Association "Arlequin"

L'association « Arlequin » souhaite développer des actions dans les domaines de l'accompagnement des familles.
Cet objectif rejoint celui de la Ville, notamment au travers du projet « Animation Collective Famille », qui vise à répondre aux problématiques familiales du territoire et est intégré au projet d'animation globale du centre social Martin Luther King.

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association APS 34

Les projets sociaux des maisons de quartier mettent en exergue une problématique avec la jeunesse, sur l'ensemble des territoires.
L'association APS 34, quant à elle, met en place des accompagnements individuels et collectifs et valorise des actions réalisées par des jeunes, au sein des maisons de quartier, par des événements conviviaux.
Le partenariat proposé avec cette association répondrait à ce constat, favoriserait des interventions plus ciblées et compléterait l'offre de service actuelle. Le partenariat se traduit par la réalisation d'un chantier jeunes en Décembre à la maison de quartier Martin Luther King

Le Conseil adopte à l'unanimité

SPORTS

27 - Convention de Partenariat entre la Ville et le Tennis de Table pour la saison 2018/2019

Accompagnement financier de 13 500 € à l'identique de ce qu'il a été pour la saison 2017/2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Convention de Partenariat entre la Ville et le Béziers Angels pour la saison 2018/2019.

Accompagnement financier de la Ville maintenu à 368 000 € pour la saison 2018/2019 avec un versement de 68 000 € en janvier 2019 et 5 versements de 60 000 € de février à juin 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

29 - Convention de Partenariat entre la Ville et l'ASB Gym pour la saison 2018/2019

Maintien de l'accompagnement financier de la Ville à hauteur de 22 000 € pour la saison 2018/2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

Départ de Mme Dolorès ROQUE qui donne pouvoir à M. Jean-Michel DU PLAA. Le nombre de votants reste inchangé.

30 - Subvention de fonctionnement de 1 600 € pour la Fédération Française de Touch Rugby

L'équipe de France de Touch Rugby participera à la Coupe du Monde de la discipline qui se déroulera en Malaisie du 20 avril au 5 mai 2019.

Une biterroise Wanda Fabjanczyk fait partie des joueuses qui sont sélectionnées.

Chaque joueuse doit prendre en charge ses frais de déplacement et d'hébergement.

Afin d'aider Wanda Fabjanczyk pour ce projet, la Ville de Béziers se propose d'accorder à la Fédération Nationale Touch France une subvention de 1 600 €.

Le Conseil adopte à l'unanimité

TRAVAUX INFRASTRUCTURE

31 - Esthétique du cheminement doux Orb-Acropole - Effacement des réseaux de communications électroniques - Convention Ville / Orange

Afin d'améliorer l'esthétique du cheminement doux Orb-Acropole, la Ville envisage de réaliser des travaux de dissimulation des réseaux de communications électroniques. Une convention a été établie entre la Commune et l'opérateur Orange afin de régler les statuts et le financement de ces travaux.

Le Conseil adopte à l'unanimité

URBANISME

32 - Révision du Règlement Local de Publicité.

Cette délibération permet de prescrire la révision du Règlement Local de Publicité de la ville de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Approbation de la modification simplifiée du Plan Local de l'Urbanisme - suppression de linéaires commerciaux à renforcer.

Cette délibération permet d'approuver la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'annexée à la présente délibération, uniquement pour la réduction des linéaires commerciaux.

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - Aides financières de la Ville à la transformation d'un local commercial vacant en garage.

Cette délibération permet de valider le principe de soutien financier de la Ville de Béziers à la transformation de locaux commerciaux vacants en garages rue Casimir Péret et- d'approuver les modalités d'attribution de l'aide financière communale.

Le Conseil adopte à l'unanimité

35 - Autorisation de demande de prorogation de l'arrêté N°2013-II-2099 en date du 31 décembre 2013 de déclaration d'utilité publique de prescriptions de travaux de restauration immobilière, pour dix-huit immeubles situés sur le périmètre du PNRQAD et/ou de la concession d'aménagement pour la requalification du centre-ville de Béziers.

AMENAGEMENT URBAIN : Autorisation de demande de prorogation de l'arrêté N°2013-II-2099 en date du 31 décembre 2013 de déclaration d'utilité publique de prescriptions de travaux de restauration immobilière, pour dix-huit immeubles situés sur le périmètre du PNRQAD et/ou de la concession d'aménagement pour la requalification du centre-ville de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Dénomination d'un Rond-Point « Rond-point du 13 novembre 2015 - Aux victimes des attentats islamistes ».

Cette délibération permet de dénommer le Rond-Point situé à l'intersection de l'avenue Pierre de Coubertin, de la Route de Capestang et de la rue Jean-Baptiste Blattes : « Rond-point du 13 novembre 2015 - Aux victimes des attentats islamistes ».

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 20H00

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 18 décembre 2018



The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE BÉDARRIDES (Hérault)'. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. [unclear]'. A horizontal line is drawn below the signature.